



La revue des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes

# HOP'Aktu

N°23 - Décembre 2018



Une FMIH aide médicale urgente



La journée cadres du GHT Atlantique 17



Les actualités de Marennes



## Le dossier : Un nouveau Directeur Général

Groupe Hospitalier de la Rochelle-Ré-Aunis

Centre Hospitalier de Rochefort

Centre Hospitalier de Marennes

Résidence Val de Gères





Pierre THEPOT succède à Alain MICHEL à la Direction Générale du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, des Centres Hospitaliers de Rochefort et Marennes et de l'EHPAD de Surgères. Article en page 9

# Sommaire

- Les actualités de Rochefort ..... 3
- Le dossier ..... 9
- En bref ..... 11
- Au Centre de Gérontologie de Rochefort .... 16
- Portraits ..... 18
- La vie des associations ..... 22
- Les nouveaux arrivants à Rochefort et Marennes.. 24
- L'hôpital de Marennes ..... 25
- Le Développement Durable à Rochefort ..... 26



Les Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes sont membres du Groupement Hospitalier de Territoire Atlantique 17.

### COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de la Publication : Pierre THEPOT  
 Rédacteur en Chef : Pascale CHÉRON

Comité de rédaction de Marennes : Karine SENS - Rodolphe MARTIN  
 Sauf indication contraire, les articles et photos sont de Pascale CHÉRON

Dépôt légal à parution n° 1120 – Reproduction interdite

Centre Hospitalier de Rochefort  
 1 avenue de Béligon – BP 30009 – 17301 ROCHEFORT Cedex

Faites nous part de vos suggestions à l'adresse :  
[pascale.cheron@ch-rochefort.fr](mailto:pascale.cheron@ch-rochefort.fr)

Impression : Atlantique Offset – La Tremblade 17390  
 Document imprimé sur papier certifié PEFC



# Edito

L'année 2018 s'achève. Elle a été particulièrement riche en évolutions pour le Centre Hospitalier de Rochefort.

La mise en place d'une Direction commune avec le Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis a engendré des changements dans la gouvernance de l'établissement : Le départ de Pierrick DIEUMEGARD et la nomination de Béatrice CRAMIER en qualité de Directrice déléguée du Centre Hospitalier de Rochefort ainsi que ma prise de fonction en remplacement d'Alain MICHEL qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Un projet médical partagé est en cours d'élaboration dans l'objectif d'être présenté aux instances des établissements à l'été 2019.

Une Fédération Médicale Inter Hospitalière d'aide médicale urgente a été instaurée sur le territoire. Elle concerne les services d'urgence et de SMUR du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis et du site du Centre Hospitalier de Rochefort mais aussi le SAMU 17.

Le Laboratoire de Biologie Médicale unique multisite s'est réorganisé permettant au Centre Hospitalier de Rochefort de se doter de nouveaux équipements.

Le service d'Imagerie Médicale a lui-même évolué avec l'acquisition de deux IRM et scanners neufs, exploités conjointement avec l'IRSA, et opérationnels depuis le 3 septembre dernier.

Plusieurs actions de prévention et de sensibilisation ont été menées auprès des patients, visiteurs et personnels dans le cadre de la semaine de l'aphasie, de la journée du don d'organes, du Moi(s) sans tabac...

Le tissu associatif est toujours très actif notamment dans l'organisation de la manifestation pour Octobre Rose dont le nombre de participants a, de nouveau, battu un record cette année.

La démarche en faveur du Développement Durable se poursuit dans les établissements de Rochefort et de Marennes.

La maternité de l'établissement a mis en place des ateliers destinés aux jeunes parents afin de limiter l'exposition des enfants aux polluants de l'environnement intérieur.

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente année 2019.

*Pierre THEPOT, Directeur Général*

Retrouvez toute l'actualité des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes sur [www.ch-rochefort.fr](http://www.ch-rochefort.fr) et sur le compte



@CH\_Rochefort

Pratique et malin !

Prenez rendez-vous directement en ligne !

Accédez à l'annuaire de votre hôpital, sélectionnez le service souhaité et remplissez le formulaire dédié ...

Demander un rendez-vous

# Les Actualités de Rochefort

## • Deux IRM et deux scanners neufs à l'Hôpital de Rochefort

Depuis le 3 septembre 2018, deux IRM et deux scanners neufs sont opérationnels au Centre Hospitalier de Rochefort.

Les coopérations entre le Centre Hospitalier de Rochefort et le cabinet de radiologie privé IRSA sont très anciennes et, jusqu'en avril 2018, un scanner et une IRM étaient partagés à 50% entre les deux entités dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS).

Le GCS a obtenu l'autorisation d'acquérir un scanner et une IRM ostéo-articulaire supplémentaires le 31 mai 2016.

L'implantation de ces nouveaux équipements a nécessité la construction d'un bâtiment spécifique afin d'augmenter les surfaces du service d'imagerie de l'établissement. Sa réalisation a été confiée à l'atelier d'architecture Alain DOUGUET de La Rochelle. Le permis de construire a été accordé le 30 mars 2017, les travaux ont débuté le 19 juin 2017 pour s'achever fin mars 2018.



Un scanner neuf a été installé dans les nouveaux locaux et les premiers actes ont été réalisés le 16 avril 2018.

Le scanner existant a été démonté et remplacé, après réalisation des travaux d'adaptation nécessaires, par un nouvel équipement mis en service le 4 juin dernier.



Une nouvelle IRM a été implantée dans l'extension et les premiers actes ont été pratiqués le 18 juin 2018.

Une seconde IRM a été livrée le 14 août puis installée. Les premiers patients ont été accueillis le 3 septembre 2018.





Le Centre Hospitalier de Rochefort est maintenant doté de deux scanners Optima 540 General Electric, d'une IRM polyvalente et d'une IRM ostéo-articulaire Explorer General Electric d'une induction électromagnétique de 1,5 tesla.

Cette dernière, dans la perspective du Projet Régional de Santé (PRS), a vocation à devenir une IRM polyvalente dès le début de l'année 2019.

Le GCS a été maître d'œuvre de l'ensemble de l'opération. Le coût des travaux est de 1,6 millions d'€ financés à hauteur de 1 million par emprunt. Les équipements font l'objet d'un contrat de location-maintenance. L'ensemble de ces dépenses incombe pour 50% à l'hôpital et 50% à l'IRSA.

Grâce à ces investissements et au renforcement de l'équipe paramédicale, les deux entités peuvent mieux répondre aux besoins de la population et réduire les délais d'attente pour les actes externes, les urgences et les patients hospitalisés.



## • Une FMIH aide médicale urgente est créée

La convention constitutive d'une Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH) Aide médicale urgente de Charente Maritime nord a été signée

### GRUPE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE-RE-AUNIS



Cette FMIH concerne les services d'urgence et de SMUR du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis et du site du Centre Hospitalier de Rochefort ainsi que le SAMU 17.

Sa création a été, notamment, motivée par les directives relatives aux Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT): mise en œuvre d'un Projet Médical commun, recommandations nationales de gradation des prises en charge, stratégie de formation professionnelle territoriale, y compris pour les situations sanitaires exceptionnelles.

Elle a également été fondée sur la configuration géographique du territoire (insulaire et touristique) et les nécessaires renforcement et stabilisation des effectifs médicaux, particulièrement en raison de l'augmentation de la fréquentation estivale des structures d'urgence du département.

### CENTRE HOSPITALIER DE ROCHEFORT



Ses objectifs sont aussi d'assurer l'organisation de la permanence des soins des unités concernées, de mettre en place une équipe médicale de territoire exerçant en activité partagée sur les établissements, d'harmoniser les pratiques professionnelles, les organisations et d'homogénéiser le matériel nécessaire à la réalisation des missions.

Assisté d'un adjoint, la coordination et le pilotage de la Fédération sont assurés par un praticien hospitalier coordonnateur. Il élabore notamment un tableau de service quadrimestriel de l'affectation des praticiens. La FMIH est régie par un bureau médical et un Conseil de Fédération qui ont élaboré un règlement intérieur.

À terme, l'équipe médicale de cette fédération sera de 54 ETP (Equivalent Temps Plein).

## • Le laboratoire en pleine évolution

Le Laboratoire de Biologie Médicale se modernise et réorganise ses activités.

Le Laboratoire de Biologie Médicale unique multisite a été constitué en 2016 par la réunion, au sein du Groupement de Coopération Sanitaire Charente-Maritime Nord, des laboratoires du Centre Hospitalier de Rochefort et du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis.

Fort depuis 2017 d'une équipe médicale unique et d'un encadrement technique et administratif commun, le laboratoire de biologie médicale s'est engagé dans une mutation d'envergure, dont une étape majeure a été franchie au printemps 2018. Il dispose d'un système d'information unique pour les deux sites, l'activité de bactériologie est désormais regroupée sur le site de La Rochelle et une logistique spécifique a été mise en place pour répondre aux besoins de transport inter-sites.

En juin dernier se déroulait, par ailleurs, la seconde visite d'accréditation commune à l'ensemble des sites, dans le cadre d'un système qualité unique pour le laboratoire. Tous ces chantiers ont mobilisé les équipes des deux établissements,

très investies dans la conduite et la réussite de ces projets.

Le Laboratoire unique multisite est aujourd'hui engagé dans le changement des automates de chimie, destiné à améliorer sa performance, et qui constitue, d'autre part, une nouvelle étape dans la mutualisation des activités de biologie médicale.

Cette dynamique a permis au laboratoire de se voir confier la réalisation des analyses du Centre Hospitalier de Marennes, jusqu'alors réalisées par un laboratoire privé.

Article de David CUZIN



## • Du nouveau pour les transports des patients hospitalisés

En application de l'article 80 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2017, une note d'information du 19 mars 2018 puis un décret du 15 mai 2018 modifient les règles de prise en charge financière des transports des patients hospitalisés.

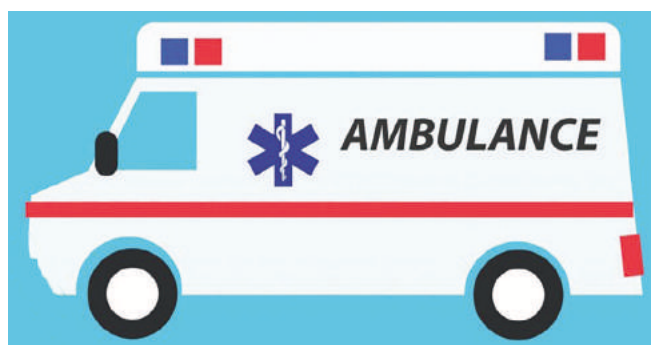
La philosophie générale de ces textes est de transférer une partie de la prise en charge financière de la Sécurité Sociale vers l'établissement prescripteur.

Les nouvelles règles s'appliquent au patient hospitalisé pour les transports :

- Au sein d'un établissement ou entre deux établissements,
- Réalisés au cours d'une permission,
- Pour une durée inférieure à 48 heures pour la réalisation d'une prestation de soins en dehors de l'établissement.

Toutefois, certains transports ne sont pas concernés, notamment les transports réalisés :

- Dans le cadre de l'aide médicale urgente ou en SMUR,
- Depuis ou vers le domicile,
- Depuis un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes ou une Unité de Soins de Longue Durée,



- Pour des séances de radiothérapie dans une structure d'exercice libéral ou un centre privé,
- Par avion ou par bateau.

Article de Katia TZANKOFF-COUREAU

## • Suivez vos hôpitaux sur les réseaux sociaux !

Le contenu de Twitter est public. Un compte n'est pas nécessaire pour le consulter.

Depuis sa mise en ligne, mi-février 2018, les statistiques de fréquentation du compte Twitter de l'établissement sont encourageantes et ne cessent de croître.

Vous y retrouverez l'actualité des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes, ses offres d'emploi, les dates et lieux de collectes de sang, des actions de prévention et de santé, des informations locales et hospitalières...

Alors, suivez vos hôpitaux @CH\_Rochefort

**Vous pouvez y accéder sans créer de compte !**





## • Le départ du Directeur d'établissement

Après 12 années à la direction des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes, Pierrick DIEUMEGARD a cessé ses fonctions le 30 juin 2018.

Membres des instances, élus, représentants des associations, directeurs adjoints, cadres, médecins, personnels administratifs... étaient présents pour accompagner les dernières heures de la carrière de Pierrick DIEUMEGARD au Centre Hospitalier de Rochefort.

Hervé BLANCHÉ, Maire de la ville et Bernard GRASSET, son prédécesseur ont, tour à tour, salué le travail réalisé pendant ces années pour faire de l'Hôpital ce qu'il est et l'ont remercié au nom de la population du territoire rochefortais. Outre ses compétences et sa rigueur, qui ont permis de mener à terme la reconstruction de l'établissement, ils ont souligné son humanisme.

### *Je me souviens...*

Lors de cette manifestation, Pierrick DIEUMEGARD a souhaité partager les souvenirs de cette partie de sa vie professionnelle, la plus longue de sa carrière.

Nommé Directeur par intérim du Centre Hospitalier de Rochefort en août 2006, il avait pour mission de rétablir un fonctionnement « normal et apaisé ».

Sa prise de fonction officielle, le 1<sup>er</sup> janvier 2007, lui a permis d'accompagner la construction du nouvel hôpital pendant 4 ans, de préparer les nouvelles organisations et le déménagement du site Saint Charles. Cela ne s'est pas déroulé sans embûches, tout comme pour le chantier du Centre de Gériatrie en pleine période de crise financière. Puis ce fut le tour de l'hôpital de Marennes de bénéficier de nouveaux locaux.

Il a également évoqué les évolutions des activités médicales et chirurgicales : les nombreux recrutements réalisés, l'arrivée d'internes, les coopérations avec le Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis qui ont notamment permis d'installer de nouvelles activités à Rochefort et d'implanter des consultations avancées à Oléron et Marennes, la place de la maternité dans le département, la progression de l'activité d'urgences et de consultations...



### *Et maintenant...*

L'enjeu des prochaines années pour les communautés médicales, soignantes et la nouvelle gouvernance est de réussir le nouveau Groupe Hospitalier du nord de la Charente-Maritime en alliant une indispensable proximité et une nécessaire spécialisation.

Pierrick DIEUMEGARD part avec la satisfaction que les établissements sont aujourd'hui en situation de répondre au mieux aux besoins de soins et d'hébergement, armés et en position favorable pour s'intégrer dans les nouvelles organisations qui s'annoncent.

Il a conclu par la maxime de Talleyrand « *Lorsque nous nous regardons, nous nous inquiétons, lorsque nous nous comparons, nous nous rassurons* » et conservera le souvenir de tout ce qui a été réalisé ensemble.

Le respect et l'émotion étaient palpables, les longs applaudissements en furent la preuve. Au revoir **Monsieur**.

La carrière de Monsieur DIEUMEGARD se poursuit à la Direction du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres.

## • Le 23<sup>ème</sup> congrès national des ingénieurs biomédicaux

L'équipe biomédicale du GHT Atlantique 17 a été partie prenante dans l'organisation des 23<sup>èmes</sup> journées d'ingénierie biomédicale, qui se sont déroulées du 3 au 5 octobre 2018 à l'Espace Encan de La Rochelle.

Les journées d'études de l'Association Française des Ingénieurs Biomédicaux (AFIB) sont une opportunité de mettre à jour ses connaissances et d'échanger entre professionnels et industriels. Cette année, elles ont regroupé plus de 270 ingénieurs biomédicaux, 210 établissements représentés, 300 professionnels de santé et 115 sociétés exposantes sur le thème « Innover pour mieux soigner ».

Un comité, motivé et dynamique, est en charge d'organiser cet événement qui permet également, à chaque session, de découvrir une nouvelle région de France.

Il était cette année composé d'ingénieurs des CHU de Poitiers et de Tours, des Centres



Hospitaliers de Blois, Niort, Châteauroux, Châtelleraut, du Pôle santé de Vinci et du Service de Santé des Armées ainsi que Damien PREVOST et Alexandre MASSEI du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Atlantique 17.

Le programme de ces trois journées alternait des séances plénières les 4 et 6 octobre consacrées aux nouvelles idées mises au point par des chercheurs, à l'évolution du système de santé français, à la gestion des situations extrêmes et de crise.

La journée du 5 octobre était dédiée à 8 sessions d'ateliers lors desquelles chacun a pu livrer son expérience tant sur les techniques employées que sur les organisations.

## • La journée cadres du GHT Atlantique 17

Les cadres des établissements membres du Groupement Hospitalier de Territoire Atlantique 17, se sont réunis le jeudi 11 octobre 2018 au Domaine du GRIFFIER près de Niort pour une journée de partages et d'échanges.

Cette rencontre portée par l'engagement du collège cadre, a réuni plus de 70 encadrants d'horizons divers. Le collège cadre est un groupe pluri-professionnel, créé en juillet 2017, qui a vocation à valoriser la fonction cadre, créer un espace de rencontres, réfléchir aux évolutions de la fonction cadre, prendre connaissance de l'ensemble des projets institutionnels et proposer des actions ou projets auprès de la direction.

Lorsque la direction commune a été mise en place, l'organisation d'une journée fédératrice entre cadres sur la thématique d'une culture hospitalière s'est imposée d'elle-même.

Après un accueil chaleureux et gourmand, la journée s'est articulée autour de conférences et d'ateliers pratiques.

En l'absence d'Alain MICHEL, Directeur général, Benoît FOUCHER, Directeur Adjoint par intérim de la Direction commune entre le Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, les Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennnes et l'EHPAD Résidence Val de Gères à Surgères, a introduit la journée. Il a notamment évoqué les évolutions profondes du monde hospitalier, des projets fédérateurs et de la communication entre équipes.



Les conférences sur le thème de la culture d'entreprise ont été animées par Monsieur Georges LEWI, spécialiste des marques et mythologue puis Monsieur Hugo FAIVRE, Directeur des Relations et des Ressources Humaines de la société Léa Nature.

Georges LEWI est intervenu en définissant les principes de la culture et de l'identité d'un établissement en les confrontant aux difficultés liées au secteur de la santé, à l'évolution de la communication et des différentes attentes des patients. Son intervention a été enrichie d'exemples concrets et inspirants pour notre établissement.

Hugo FAIVRE, dans une volonté de partage d'expérience, a ensuite présenté les principes de leur culture d'entreprise, de son influence en termes de recrutements, de gestion managériale et de qualité de vie au travail.

L'intervention de ces deux professionnels a ouvert la porte à des échanges constructifs et utiles pour les ateliers pratiques de la seconde partie de la journée. Ces ateliers, au nombre de 5, animés par des cadres du GHT Atlantique 17, étaient proposés à l'ensemble des participants :

1. La communication au cœur d'une culture commune : À

l'heure de la direction commune, de quelle manière « les communications », dont la stratégie diffère, vont-elles s'adapter pour mettre en lumière les personnes qui contribuent à la dynamique d'un établissement ?

2. Être manager multi-sites : "L'organisation, la curiosité et l'ouverture d'esprit seront les clés de la réussite d'un manager multi-sites"
3. Mode projet au service du collectif : "Révélateur dans la détection des potentiels au-delà des attendus du quotidien de travail"
4. Culture Cadre, qu'est-ce qu'être cadre à l'hôpital aujourd'hui : "Vis ma vie de cadre à l'hôpital aujourd'hui : quelle perception a-t-on chacun du métier de l'autre ? De quoi est composé le quotidien de l'autre ?"
5. Donner du sens au travail au sein des équipes : "Le travail n'est ni une valeur ni une fin en soi. C'est pourquoi il doit y avoir du sens. Cela signifie que le sens du travail, c'est forcément autre chose que le travail."

Les participants se sont tous rassemblés pour assister à un retour des ateliers en séance plénière. Les animateurs des différents groupes ont présenté une synthèse des échanges qui se sont déroulés lors de l'après-midi avec un éclairage personnalisé par thématique, par Monsieur LEWI.



La conclusion de cette journée est revenue à Monsieur Pierre THEPOT, qui a pris ses fonctions de Directeur Général du Groupe Hospitalier de la Rochelle-Ré-Aunis, des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennnes et de l'EHPAD Résidence Val de Gères à Surgères le 12 novembre. Il s'est présenté à l'auditoire pour faire part de sa vision d'avenir pour les établissements, tout en félicitant le travail amorcé par les équipes.

La richesse des échanges et l'engagement de l'ensemble de l'encadrement lors de cette journée ont permis de générer des premiers retours très satisfaisants.

Le collège cadre envisage de renouveler une nouvelle fois cette rencontre, en 2020, avec des thématiques fortes, issues des retours, telles que le développement durable, la qualité de vie au travail, l'innovation au quotidien ou tout autre sujet d'actualité du Groupement Hospitalier de Territoire Atlantique 17.

Article et photos Noémie BOURCHEIX

## • Les personnels se vaccinent contre la grippe

Le Service de Santé au Travail (SST) du Centre Hospitalier de Rochefort a débuté sa campagne de vaccination contre la grippe le 5 novembre 2018.

En 2017, des actions particulières ont été menées au Centre de Gériatrie avec, notamment, une information réalisée avec les praticiens de la Résidence pour Personnes Âgées et des permanences vaccinales sur le site pendant le mois de novembre. Ceci a permis une augmentation notable de la vaccination chez le personnel soignant des services concernés et du Centre de Gériatrie.

En 2018, une action spécifique est initiée auprès de l'équipe de bio nettoyage du Centre de Gériatrie.

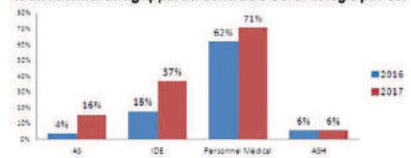
Sur le site de l'hôpital, des permanences au Service de Santé au Travail sont proposées en novembre et décembre 2018 et des passages ont lieu dans les services. Il est important de sensibiliser chacun à cette démarche de prévention.

Des tests de dépistage sont proposés au Service de Santé au Travail devant toute suspicion du syndrome grippal.

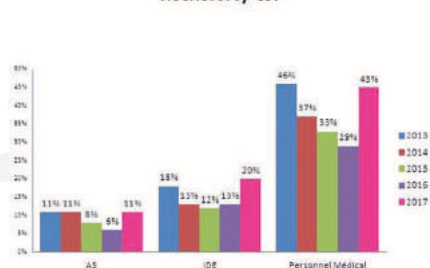
La prévention par la vaccination anti-grippale des soignants est importante pour une meilleure protection des patients hospitalisés.

*Article du Service de Santé au Travail*

Taux vaccinal antigrippal au Centre de Gériatrie par CSP



Couverture vaccinale antigrippale au C.H. de Rochefort / CSP



## Qualité

### • Le Centre Hospitalier de Rochefort actualise son programme d'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins

De nombreuses actions inscrites dans le programme d'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins adopté en 2016 ont été mises en œuvre au cours de l'année 2017.

Le bilan de ces actions, réalisé en début d'année 2018, a permis de redéfinir nos priorités et les actions qui en

découlent. Ces actions constituent le nouveau programme d'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins pour la période 2018-2019.

Le nouveau programme sera bientôt disponible sur le site Intranet.

### • La Commission Des Usagers « élargie » s'est réunie le 28 juin 2018

Le Centre Hospitalier dispose, depuis 2016, d'une Commission Des Usagers (CDU). Elle succède à la Commission des Relations avec les Usagers et la Qualité (CRUQ). La CDU est en charge de veiller au respect des droits des usagers, de faciliter leurs démarches et de contribuer, par ses avis et ses recommandations, à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Depuis 2016 et l'évolution des textes juridiques encadrant ses activités, la CDU est également chargée de recueillir les observations des associations de bénévoles ayant signé une convention avec le Centre Hospitalier. Enfin, la CDU peut désormais proposer un projet des usagers, après consultation de l'ensemble des représentants des usagers de l'établissement et des représentants des associations ayant passé convention avec le Centre Hospitalier.

Dans la continuité de la volonté affirmée dans le projet d'établissement 2013-2017, de mieux impliquer les associations dans la vie hospitalière, fort de l'expérience du Comité des Usagers constitué en amont de la construction et de l'ouverture du nouvel hôpital, du forum des usagers tenu quelques mois après, de la diversité des partenariats noués avec plus d'une quinzaine d'associations de bénévoles ou de patients, le Centre Hospitalier a souhaité réunir l'ensemble des représentants

d'usagers et d'associations au sein d'une Commission Des Usagers « élargie » qui se veut un lieu d'échange et de dialogue. La première réunion de cette CDU « élargie », qui regroupe donc les membres de la CDU et les représentants de toutes les associations conventionnées, s'est tenue le 28 juin dernier. Ce fut l'occasion de s'informer sur les travaux de la CDU, au travers de la présentation de son rapport annuel 2017 et sur les orientations du Projet Médical Partagé du Groupement Hospitalier de Territoire, qui réunit le Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, et les Centres Hospitaliers de Rochefort, Marennes et Saint Pierre d'Oléron. La mise en place d'une direction commune entre le Centre Hospitalier de Rochefort, le Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, le Centre Hospitalier de Marennes et l'Etablissement pour Personnes Âgées Dépendantes de Surgères a également été évoquée. L'Association des Représentants d'Usagers du Centre Hospitalier (ARUCH) et l'Espace des Usagers ont présenté leurs missions et leurs activités.

La séance s'est conclue sur le souhait de se retrouver dans les prochains mois autour de projets concrets.

*Articles de David CUZIN*





# Le dossier

## • Un nouveau Directeur Général

Alain MICHEL, Directeur Général de la Direction commune des Centres Hospitaliers de La Rochelle, Rochefort, Marennes et de l'EHPAD de Surgères, a fait valoir ses droits à la retraite.

### *Message d'Alain MICHEL aux agents hospitaliers*

Le 12 novembre 2018, je quitte mes fonctions de Directeur Général du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes et de l'EHPAD Val de Gères à Surgères.

Je tenais à vous remercier pour votre investissement au service des patients et votre participation au fonctionnement de notre institution.

Que de chemin parcouru depuis 10 ans sur la coopération entre les deux hôpitaux. Ce fut un travail collectif des élus, des deux directeurs et des équipes de direction, des Présidents de la Commission Médicale d'Établissement, des praticiens hospitaliers, des cadres et de l'ensemble des autres professionnels.

Pendant les cinq mois où j'ai assuré la direction du Centre Hospitalier de Rochefort, l'objectif a été de mettre en place la Direction Commune et ainsi permettre à mon successeur de prendre le temps de s'installer dans son nouveau poste tout en favorisant la poursuite des dossiers en cours.

Des challenges vous attendent avec le projet médico-soignant commun qui sera la colonne vertébrale du nouvel hôpital et de l'organisation territoriale entre les établissements. Le regroupement des services sera un axe fort. L'impératif de



l'équilibre budgétaire de l'établissement permettra, j'en suis persuadé, un regroupement juridique des deux hôpitaux bénéfique à la fois pour l'ensemble des professionnels et les patients.

Ces challenges ne pourront être relevés que tous ensemble, direction, médecins, cadres, partenaires sociaux et l'ensemble des personnels. Je suis sûr que vous saurez les relever.

Je vous souhaite à tous une excellente continuation personnelle et professionnelle.

Depuis le 12 novembre 2018, Pierre THÉPOT lui succède en qualité de Directeur Général des établissements de la Direction Commune

### *Interview de Pierre THÉPOT*

**« Je ne suis pas Directeur d'Hôpital, c'est le métier que j'exerce ».**

#### *Quelques informations personnelles ?*

Je suis issu d'une fratrie de 7 enfants. Né en janvier 1960 à Saint-Cloud, de parents juristes, j'ai quitté la région parisienne assez tôt. Je suis marié (pour la deuxième fois). Mon épouse et moi avons chacun 4 enfants.

#### *Pourquoi être devenu Directeur d'établissement alors que vous étiez instituteur ?*

J'ai adoré enseigner pendant 10 ans mais j'avais envie d'évoluer vers de nouvelles responsabilités. Mon cousin, Préfet, m'a dit : Pense au concours de Directeur d'Hôpital, c'est un des rares « vrais métiers » de la haute fonction publique.

J'ai toujours eu la fibre hospitalière. J'ai donc décidé de préparer les concours et c'est en 1991 que j'ai été reçu.

#### *Quel est votre parcours professionnel ?*

En 1994, à ma sortie de l'école de la santé (EHESP), j'ai occupé un poste de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de Vittel (Vosges) puis ai successivement assumé les fonctions de



Directeur des Centres Hospitaliers de Nérès-les-Bains (Allier) de 1995 à 2001, de Vierzon de 2002 à 2006, du CHU d'Arras de 2006 jusqu'en 2009.

Je suis ensuite revenu dans l'Allier à la Direction du Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure pendant 8 ans.

J'ai alors été sollicité pour candidater à la Direction du CHU de Pointe à Pitre en Guadeloupe et y ai pris mes fonctions début mai 2017.

*Vous n'êtes resté que 18 mois en Guadeloupe et avez dû faire face à de nombreuses difficultés. C'est ce qui a motivé votre retour en métropole ?*

J'ai été affecté en Guadeloupe suite à une mission d'appui de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) pour une durée de 2 ans. Les objectifs principaux qui m'avaient été fixés étaient :

- Le lancement des appels d'offres pour la reconstruction de l'Hôpital et le démarrage du chantier,
- La restauration d'une gouvernance confortant le rôle des instances et des chefs de pôles dans l'établissement,
- L'amélioration des performances financières autant que faire se peut.

C'était une mission à la fois enthousiasmante mais également difficile dans une région attachante. J'ai beaucoup appris au cours de cette période. Malgré tous les éléments de contexte (risques sanitaires, sismiques, volcaniques, climatiques, malveillances au quotidien...), j'ai réussi à affronter les crises et, pour l'essentiel, les missions qui m'avaient été confiées étaient abouties. La première pierre de l'Hôpital a été posée en septembre dernier par le Président de la République.

Il convenait donc que je m'inscrive dans une démarche de mobilité pour préparer l'avenir et je me suis positionné pour le poste de Directeur du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis dès sa publication.

*Une parenthèse : Vous évoquez le Président de la République. Vous avez milité pour son parti lors des élections présidentielles ?*

Effectivement, j'ai eu un engagement citoyen au cours de la campagne présidentielle dès avril 2016 qui s'est achevé le lendemain du 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle. J'ai toujours dissocié ma vie professionnelle, privée et citoyenne et ne me suis jamais prévalu de mes convictions personnelles dans le cadre de mon travail.

*Pourquoi le Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis ?*

Je suis très heureux d'avoir été choisi car le poste était le plus convoité de France par pas moins de 31 candidats.

Je prends cette nomination comme un signe de reconnaissance pour le travail accompli jusqu'alors, et de confiance pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain pour les établissements du Groupe. J'ajoute que j'ai de solides attaches personnelles sur ce territoire où je viens régulièrement depuis plusieurs années.

J'ai été séduit par la perspective de diriger un Groupe Hospitalier de taille humaine composé d'établissements à fort potentiel ayant chacun un rôle clé à jouer sur notre territoire, disposant d'activités de recherche et de formation que j'affectionne particulièrement, et des liens profonds avec les CHU de la région. La Direction commune, instaurée le 1<sup>er</sup> juillet dernier, m'a également motivé tout comme le projet de reconstruction de l'hôpital qu'il est important de porter jusqu'à son ouverture.

*Quels sont vos projets ?*

Il est essentiel de conforter les liens entre les différentes structures du Groupe, de décliner la Direction commune de manière opérationnelle et respectueuse, d'embarquer l'ensemble des personnels dans une dynamique afin de proposer le meilleur parcours de soins aux patients. Le Projet Médical Partagé en sera la clé. Il sera le support pour

expliquer la cartographie des soins à la population, bâtir un espace de confiance dans lequel elle trouvera une réponse organisée et coordonnée à ses besoins afin d'être confortée dans sa prise en charge au sein du Groupe.

La reconstruction du site Saint-Louis doit s'inscrire dans un équilibre territorial et financier. Nous allons construire l'Hôpital de demain, tourné vers la ville, avec davantage d'activité ambulatoire et de consultations externes, doté d'un plateau technique intégrant les innovations technologiques (technologies numériques, intelligence artificielle...). Il convient de définir ses capacités au plus juste, notamment en développant les parcours de soins, en confortant la télémédecine, et d'intégrer les nouvelles règles de financement des hôpitaux. Cet hôpital devra être évolutif et s'inscrire dans une démarche exemplaire sur l'aspect environnemental. Une équipe opérationnelle projet, pilotée par un Cadre de direction, va être constituée. Elle travaillera en symbiose avec les établissements du Groupe. Les médecins de chaque structure seront fortement associés ainsi que les représentants du personnel.

*Quelle est votre vision de l'hôpital de Rochefort ?*

L'Hôpital de Rochefort est bien conçu, bien organisé et logique dans sa configuration qui a su évoluer. Béatrice CRAMIER, Directeur délégué en est le Chef d'établissement. Sous la responsabilité du Directeur Général, elle en assure la gouvernance en lien avec les Chefs de pôles. Il en est de même pour Karine SENS en ce qui concerne l'hôpital de Marennes.

Le territoire rochefortais est important pour le Groupe Hospitalier. Il doit continuer à s'inscrire dans une logique territoriale pour assurer une prise en charge de qualité définie en étroite concertation mais sans redondance avec l'activité de recours.

*Qu'allez-vous mettre en œuvre dans les prochaines semaines ?*

La date de ma prise de fonction étant un peu tardive, j'ai eu l'opportunité, depuis le mois de juillet, de pouvoir échanger et rencontrer, de manière plus libre, des cadres des différents établissements du Groupe. Ayant toujours privilégié la présence sur le terrain, je vais visiter en détail l'ensemble des structures et des services d'ici la fin du mois de janvier 2019.

Il conviendra de finaliser le Projet Médical Partagé, de constituer l'équipe projet pour la reconstruction de l'Hôpital et de redresser la situation financière des établissements de La Rochelle et Rochefort en réduisant notamment les Durées Moyennes de Séjour (DMS) afin d'ajuster les capacités, levier essentiel pour améliorer les ratios financiers.

La communication est fondamentale dans un hôpital pour informer la population, faciliter les recrutements... Il va être nécessaire de travailler sur l'identité du Groupe, lui trouver un nom, afin de renforcer sa position sur le territoire ainsi que son appartenance pour les personnels.

*Un message pour les agents hospitaliers ?*

Je suis motivé par la relation aux autres, l'écoute, le respect et le partage. Un hôpital ne peut plus fonctionner seul, nous allons donc travailler ensemble pour offrir la cartographie des soins la mieux adaptée pour répondre aux attentes de la population et attirer les compétences.

La confiance et l'engagement sont essentiels.

Pour paraphraser le dicton : Tout seul, on va souvent plus vite, mais ensemble on va toujours plus loin !



## En bref

### • La Fête de la musique pour les patients

Le 21 juin 2018, la 2<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Musique du Centre Hospitalier de Rochefort a été un succès.

Afin d'organiser un programme cohérent et joyeux pour cette journée, le Docteur Corinne BRAUNSTEIN, Cardiologue, et le Docteur LAFOSSAS, Médecin du travail, avaient invité les personnels de l'hôpital à partager leur passion de la musique au profit des patients, visiteurs et agents de l'établissement. Médecins, infirmier, étudiante et délégué médical ont répondu favorablement. De 13 heures à 14 heures 30, ils se sont successivement produits dans les services de pédiatrie et de cardiologie ainsi que dans le hall de l'hôpital. Les instruments, tout comme les styles musicaux, étaient variés :

- Dans l'unité de pédiatrie, Denis a chanté des balades, s'accompagnant à la guitare, apportant douceur et apaisement aux enfants hospitalisés, plusieurs d'entre eux ne pouvant quitter leur chambre. Ils ont échangé sur leurs goûts musicaux.
- Michel, et son trio de clarinettes, ont interprété des morceaux rythmés tchèques et russes en expliquant l'historique de chaque partition.
- La connotation folk des compositions personnelles d'Olivier, au chant et à la guitare, ont alterné avec quelques reprises.
- Le duo de violoncellistes, composé de Corinne et de Claire, a brillamment démontré que l'instrument peut être moderne et gai en jouant, notamment, des musiques à tendance rock.
- Yannick, au saxophone, a joué des morceaux classiques mais aussi très rythmés. Il a mis en évidence que cet instrument pouvait émettre des sons puissants comme extrêmement doux.
- Violoncelliste confirmée, Corinne a renouvelé son duo avec Michel à la clarinette. Le temps s'est suspendu et le hall



d'accueil a été plongé dans une atmosphère de sérénité lors de leur très émouvante interprétation d'un extrait de la suite n° 3 de Bach.

A 18 heures, à la demande du Docteur BRAUNSTEIN, et pour la première fois, 14 musiciens de l'Orchestre de Chambre du Conservatoire de musique et de danse de Rochefort ont accepté de venir se produire dans le hall du Centre Hospitalier. Ils ont pris sur leur temps personnel et, bien que certains soient en pleine période d'examen du baccalauréat, 9 violonistes, 4 violoncellistes et Thomas, qui avait déjà fait l'honneur de son talent lors de l'inauguration du piano au sein de l'hôpital, étaient présents. Personnels de l'établissement, patients, visiteurs, familles des musiciens ont longuement applaudi la qualité de leur interprétation du concert pour piano et orchestre de Bach.

**Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle manifestation très appréciée.**

### • La semaine de l'Aphasie

Des membres de l'association Aphasie17 sont venus informer patients, personnels et visiteurs le 19 octobre 2018.

Le groupe des Aphasiques de Charente Maritime est affilié à la Fédération Nationale des Aphasiques de France (FNAF). Ses antennes de Rochefort, Royan et La Rochelle regroupent 46 membres. L'aphasie est une séquelle de l'AVC qui se traduit par un trouble du langage. Lors de leurs réunions, un orthophoniste vient quelques heures pour les accompagner et stimuler leur cerveau.

L'association a pour but de :

- développer l'amitié et la solidarité entre les aphasiques et leurs familles,
- défendre les droits moraux et matériels des Aphasiques et de leurs familles, soit collectivement, soit individuellement, en ce qui concerne leur handicap et leur réinsertion sociale,
- mettre en œuvre tous moyens pour aider les Aphasiques à sortir de leur isolement en concourant à leur réinsertion et à leur réadaptation sociale,
- faire connaître l'Aphasie et la faire reconnaître, en tant que fait social, par l'ensemble de l'opinion publique,
- développer l'amitié et la solidarité entre les Aphasiques et leurs familles.



Dans le cadre de la semaine de l'Aphasie, Virginie DELPECH, Présidente de l'association, Alain ODION, secrétaire, étaient accompagnés de Christiane et de Chantal-Blanche le 19 octobre 2018, de 14 à 18 heures, pour animer un stand dans le hall du Centre Hospitalier de Rochefort. Tous victimes d'un AVC, ils ont eu à cœur d'informer, de remettre de la documentation (dont un livret pour expliquer l'aphasie aux enfants), échanger sur la maladie et briser les barrières de la différence. Comme ils l'expriment : L'AVC n'est pas contagieux !

[Plus d'infos sur http://aphasie17.eklablog.com/](http://aphasie17.eklablog.com/)

## • La campagne 2018 en faveur du don d'organes

Le bilan de la campagne 2017 étant positif, l'équipe de coordination du don d'organes du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis l'a reconduite du 30 mai au 14 octobre 2018

La campagne de communication, de grande envergure, réalisée en 2017 était basée sur un concept fort. Elle a été portée par l'implication des médias, des parrains et marraines et l'aide très précieuse des mécènes et partenaires.

L'objectif était de démystifier le don d'organes : attirer l'attention avec une campagne originale, lever les tabous, responsabiliser de manière légère, fédérer une communauté de « héros », informer sur la simplicité de la démarche.

L'énergie investie par l'équipe de coordination du don d'organes du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis a permis de faire chuter le taux de refus de 33% à 11%.

Une saison 2, qui s'est étendue à d'autres villes de Charente-Maritime (Saintes, Angoulême, Yves) et des Deux-Sèvres (Niort, Chauray, Bressuire), a donc été lancée sur le même concept. Du 30 mai au 14 octobre 2018, elle se décline sur :

- 300 affiches de grand format dans les villes suscitées mais aussi à La Rochelle, Rochefort, Périgny et Châtaillon-Plage,
- 147 messages de 30 secondes et des interviews sur les radios locales, soit 400 000 auditeurs potentiels,
- Des annonces dans la presse quotidienne régionale imprimée à 250 000 exemplaires, la presse gratuite (75 000 exemplaires), la presse institutionnelle (22 500 exemplaires),
- 500 affiches A4 et A3, 3 500 cartes postales distribuées dans les lieux fréquentés de La Rochelle et son agglomération ainsi que de Rochefort,
- Un site Internet et un compte sur Facebook, Twitter et Instagram.



Outre l'extension du territoire géographique et sa durée, la campagne 2018 présente des nouveautés :

- La diffusion de 420 spots dans des cinémas de Niort et La Rochelle,
- Une chanson et un clip enregistrés par un groupe,
- Une exposition qui s'est déroulée en mai,
- Un affichage péri-urbain complémentaire,
- Une exposition caritative.

Sous l'égide de l'Agence de la Biomédecine, la 18<sup>ème</sup> journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs, s'est déroulée le 22 juin 2018 avec comme slogan « On est tous donneurs d'organes... Et c'est bien parce qu'on peut tous un jour être receveurs ». Une exposition était proposée aux patients, visiteurs et agents dans le hall du Centre Hospitalier de Rochefort.

Le 15 novembre dernier, à Bordeaux, l'équipe Rochelaise a été récompensée par deux Trophées de la Com.Sud Ouest dans les catégories « Communication globale » et « Coup de cœur du public ».

## • Deux journées sur les abords vasculaires

Le groupe de travail Abords vasculaires du Centre Hospitalier de Rochefort organisait des ateliers pour les personnels les 8 et 9 octobre 2018.

Le groupe « Abords vasculaires » a été créé en 2012 au sein du Centre Hospitalier de Rochefort. Il a pour mission de remettre à jour les protocoles concernant les Abords vasculaires en lien avec le Plan d'action du Compte Qualité sur la Maîtrise du risque infectieux. Rattaché à l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH), il est piloté par Fabienne FONCHY, Cadre de santé (Pôle des médecines).

Il est composé du Dr Evelyne PAQUEREAU et de Nathalie CHEVALIER (EOH), du Dr Anne-Christine FROGE (Pharmacie), du Dr Céline DIEVAL (Médecine interne et hématologie) et de Sylvie CAILBAULT, Cadre de santé (Pôle des chirurgies et d'hépto-gastro-entérologie). L'équipe est complétée de professionnels infirmiers de différents secteurs, de manipulateurs radio et de médecins en fonction de la spécificité du protocole à rédiger ou à réajuster selon les recommandations et l'évolution du dispositif médical.

Pour la première fois, le groupe invitait les infirmiers, manipulateurs, sages-femmes, préparateurs, pharmaciens, médecins, étudiants à venir participer à 5 ateliers dans les salles Montezuma et Surcouf : voie veineuse périphérique,

voie veineuse centrale, voie sous cutanée, PICC /MID line, chambre implantable.

Ces ateliers étaient animés par des représentants des laboratoires, fournisseurs des dispositifs médicaux et d'antiseptiques actuellement disponibles sur le Centre Hospitalier.

Les objectifs de ces deux journées étaient de rappeler les protocoles et les bonnes pratiques, de s'informer et d'échanger sur des problématiques rencontrées sur le terrain lors de son activité professionnelle. Les agents avaient également la possibilité de manipuler sur chacun des stands.

Un questionnaire d'évaluation de bonnes pratiques était soumis aux participants à l'entrée et à la sortie. Une analyse des résultats sera effectuée par le groupe et diffusée.

Un grand merci aux participants(es).





## • Moi(s) sans tabac 2018

Mettons toutes les chances de votre côté : en novembre, on arrête ensemble ! Les professionnels du Centre Hospitalier de Rochefort étaient présents le vendredi 9 novembre 2018 entre 9 et 17h dans le hall de l'Hôpital.

Pour la troisième année consécutive, le ministère de la santé a lancé une campagne nationale « Mois(s) Sans Tabac » en novembre, portée par le réseau Rap-Aria (Réseau Addictions Poitou-Charentes) et AGIR33 pour la Nouvelle-Aquitaine, et soutenue par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Cette année encore, les unités d'addictologie du Centre Hospitalier de Rochefort (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie - ELSA, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie – CSAPA, l'équipe des consultations d'addictologie) ainsi que le Service de Santé au Travail (SST) de l'établissement se sont mobilisés pour le Moi(s) sans tabac.

Outre les actions de prévention et de sensibilisation menées au Lycée Merleau Ponty de Rochefort, à la Maison d'Arrêt et à la Base Militaire de Saint-Agnant, les membres des équipes

d'addictologie et du SST du Centre Hospitalier de Rochefort se sont adressés aux patients, visiteurs et personnels hospitaliers.

Pendant tout le mois de novembre, 4 plages de consultation de tabacologie sans délai étaient proposées chaque semaine au CSAPA.

Le vendredi 9 novembre, de 9 à 17 heures, des espaces d'informations étaient installés dans l'hôpital à la fois pour les agents et pour les visiteurs. Des ateliers étaient implantés dans le hall de l'hôpital :

- Le tabac c'est quoi ?
- Faire le point
- Les aides possibles
- Point sur la e-cigarette
- J'arrête !

Une vidéo, de la documentation, mais aussi la possibilité de s'inscrire sur le site Tabac Infos Services étaient également à disposition.

Depuis janvier 2016, le CSAPA a ouvert une consultation avancée hebdomadaire au sein du Service de Santé au Travail de l'hôpital (SST) pour les agents en demande d'aide par rapport au tabac.

L'aide au sevrage tabagique fait également partie intégrante du projet d'établissement. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Centre Hospitalier de Rochefort finance des substituts nicotiques pour les agents suivis au sein du Service de Santé au Travail, pendant la durée nécessaire au traitement.



## • L'Espace des Usagers

L'Espace des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort a été créé en partenariat avec France Assos Santé.

L'Espace des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort a été officiellement inauguré le 24 novembre 2014. Il a pour vocation d'être un lieu de paroles, d'échanges et d'informations pour les patients et leurs proches. Il est destiné à les aider à trouver, en dehors de tout parcours de soins, des informations sur leurs droits, sur l'hôpital et son offre de soins, sur une pathologie ou une prise en charge.

**Cet espace est également un lieu ressource pour les professionnels de santé afin d'obtenir des informations ou vers lequel orienter les patients ou leurs proches.**

Un salarié de France Assos Santé y est présent à raison de deux journées par semaine, de 9h à 12h et de 13h à 15h, dans un local à proximité des consultations externes.

Par ailleurs, des bénévoles de plusieurs associations conventionnées avec l'établissement y assurent des permanences pour accueillir les usagers, répondre à leurs questions, les mettre en relation avec les structures correspondant à leurs besoins, entendre leurs remarques et leurs suggestions : Vie Libre, Alcool assistance, Al Anon Alateen

(Aide à l'entourage du malade alcoolique), de l'Association Française des Diabétiques de Charente Maritime (AFD17) et l'Association des Représentants des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort (ARUCH).



## • Les consultations avancées

Des consultations de proximité ont été installées au sein des hôpitaux de Saint Pierre d'Oléron, Marennes et dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Royan

Dans le cadre des coopérations entre les hôpitaux de la Communauté Hospitalière de Territoire puis du Groupement Hospitalier de Territoire Atlantique 17, des consultations avancées ont été mises en place dans les locaux du **Centre Hospitalier de Saint-Pierre d'Oléron** dans les spécialités suivantes :

- Chirurgie orthopédique et traumatologique, le 7 octobre 2011 (3 matinées par mois le mardi ou le vendredi),
- Pneumologie, le 30 mars 2012 (l'après-midi du dernier mercredi du mois),
- Urologie, en octobre 2014, dans le cadre de la Fédération Médicale Inter-Hospitalière d'Urologie (le mercredi matin toutes les 6 semaines),
- Oto-rhino-laryngologie, en mai 2016 (tous les lundis matin),
- Chirurgie viscérale, générale et digestive, le 6 avril 2018 (un vendredi matin tous les 15 jours).

Les consultations de gynécologie-obstétrique, initiées le 1<sup>er</sup> octobre 2011, n'y sont, pour l'instant, plus assurées dans l'attente de recrutements dans cette spécialité.

Depuis le 5 janvier 2015, des gynécologues de l'hôpital de Rochefort interviennent au **Centre Périnatal de Proximité de Royan**, créé dans les locaux du Centre Hospitalier de Royan après la fermeture de la maternité, à raison de deux journées par semaine, le mardi et le jeudi.

Le 15 mai 2018, pour la première fois, une consultation avancée



a été mise en place dans les locaux du **Centre Hospitalier de Marennes**. Elle concerne la chirurgie orthopédique et traumatologique (un mardi matin et un vendredi matin par mois).

Ce service, assuré par des praticiens du Centre Hospitalier de Rochefort, permet d'éviter les déplacements pour une première consultation ou une consultation de suivi, ne nécessitant pas l'accès au plateau technique, avec un gain de temps non négligeable pour les habitants.

## Le pôle femme-enfant

### • Un don du Club 41 de Rochefort

Le 20 juin 2018, le Président et des membres du Club 41 de Rochefort ont remis un chèque de 1000 € au profit des enfants hospitalisés.

Depuis 2013, le Club 41 de Rochefort est un fidèle mécène de l'association Enfance et adolescence du Centre Hospitalier. Les dons recensés ont permis d'améliorer le séjour des enfants hospitalisés et des accompagnants.

Les actions ont, par exemple, concerné la décoration de dalles de plafond dans des salles de soins par un professionnel spécialisé. Elles permettent d'attirer l'attention de l'enfant pendant un soin difficile et de diminuer son appréhension.

Comme l'a indiqué Lydie DEMENE, Présidente de l'association du service de Pédiatrie, les projets sont encore nombreux : terminer le programme de dalles de plafond illustrées, améliorer les banquettes, renouveler du mobilier... Le service réfléchit également à l'organisation d'une sortie, peut-être sur l'île d'Aix, pour les enfants diabétiques pris en charge dans l'unité de pédiatrie, journée à vocation d'éducation thérapeutique et d'information.

Elle a, tout comme Monsieur DIEUMEGARD, Directeur de l'établissement, remercié les membres de l'association pour leur générosité.

Philippe VILLIERS, Président du Club 41 de Rochefort, prochainement remplacé par Thierry LESAUVAGE a remis à l'association un chèque de 1000 € en présence de Jean-Pierre VILLIERS et Gérard TOURNIER, membres du Club. Le Docteur Agnès TAMBOURA, Responsable de l'unité de Pédiatrie, Bérengère LEBLANC, Cadre de l'unité et Loïc VALLAEYS, Cadre supérieur de santé du pôle femme-enfant étaient également présents.





## • Des ateliers pour protéger la santé de bébé

La Maternité du Centre Hospitalier de Rochefort propose aux futures mamans et jeunes parents des ateliers pour limiter l'exposition des enfants aux polluants de l'environnement intérieur.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine a entrepris des démarches de sensibilisation autour de la santé environnementale au sein des maternités de la région. En octobre 2017, une conférence et un audit étaient organisés au Centre Hospitalier de Rochefort.

Depuis, la démarche, déjà engagée par le Centre Hospitalier, s'est poursuivie en Maternité par l'utilisation de produits d'hygiène plus sains pour les bébés, la suppression d'additifs chimiques pour le nettoyage pour les sols...

Début 2018, l'ARS a demandé aux établissements hospitaliers de la région d'organiser une information à destination des futures mamans et des jeunes parents afin de limiter l'exposition des jeunes enfants aux polluants de l'environnement intérieur.

Annie DEBEGUE, sage-femme, et Victoria FERGE, auxiliaire de puériculture, se sont portées volontaires pour suivre une formation de 6 jours organisée par WECF France qui développe le projet dans 8 pays européens.

Après avoir réalisé deux séances de sensibilisation auprès des personnels du service, elles proposent des ateliers Nesting par groupe de 5 à 12 personnes. Ils sont dédiés, en première intention, aux futurs parents mais, en fonction des places disponibles, sont accessibles à ceux de jeunes enfants.

Les participants expriment leurs attentes et leurs questionnements, puis un quizz leur est proposé pour tester leurs connaissances. Il leur est également demandé de présenter un plan de leur logement et de définir quelles sont, selon eux, la pièce la plus saine et celle qui l'est le moins.

Protégeons la santé de nos enfants  
en créant un environnement intérieur sain !

## Les Ateliers Nesting



Selon le même principe, une animation, destinée à leur apporter des solutions et répondre à leurs interrogations, est organisée autour du classement de divers produits ménagers, cosmétiques, alimentaires, de bricolage ou d'équipement de la maison... L'objectif est un échange et non un jugement afin de repérer les polluants présents dans l'environnement du bébé (en gestation ou nouveau-né).

Trois ateliers ont été organisés les 17 septembre, 2 octobre et 8 novembre 2018. Ils se poursuivront en 2019. Pour y assister, une inscription auprès du secrétariat des consultations du pôle femme-enfant est préalablement nécessaire.

## • Des aménagements à la maternité

L'association Les Amis de la Maternité a financé plusieurs projets pour le bien-être des mamans.

Dans la continuité de la décoration réalisée depuis 2011 sur les murs du pôle-femme enfant, financée par le Lions Club, l'association Les Amis de la Maternité a, de nouveau, fait appel au talent de Pascaline MITARANGA, peintre illustratrice.

En juin 2018, l'association avait financé la décoration de la salle d'attente de la maternité afin d'égayer les murs au niveau des urgences gynécologiques et obstétriques.

Le thème de la mer, présent sur l'ensemble du pôle, a été conservé par Pascaline pour cette nouvelle fresque.

Depuis le 10 septembre 2012, grâce au soutien de plusieurs partenaires, l'espace de vie de la maternité bénéficie d'un mobilier accueillant et d'une zone pour le petit-déjeuner afin de respecter le rythme de vie des mamans et leur montrer l'importance de s'adapter à celui de leur enfant.

De 8 heures à 9 heures 30, elles ont à disposition café, thé, chocolat, lait, jus de fruits, compotes, laitages, pain, biscottes, beurre, confiture, céréales ...

En raison d'un manque de rangements et d'emplacement dédié aux plateaux repas utilisés, l'association Les Amis de la Maternité a fait appel à JCD Agencement de Marans et financé la réalisation d'un meuble supplémentaire avec des étagères en partie haute. Il a été installé le 12 novembre 2018.



Il convient de remercier son Directeur, Jean-Pierre DEMEYERE, qui a généreusement offert la livraison.

# Au centre de gérontologie de Rochefort

## • Des sorties et des animations à la Résidence pour personnes âgées

### Les repas de l'été

Grande première pour certains des 10 résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) le 18 juin avec une soirée dans un **fast-food** de Rochefort et la découverte des hamburgers. Un succès général !

Le 21 juin 2018, les résidents de l'unité Les Terrasses ont apprécié le **barbecue**. Ceux de l'EHPAD ont repris le 26 juin. Ces moments conviviaux, en petit groupe, lors desquels le repas est pris tranquillement sous la tonnelle du jardin se poursuivent tout l'été. En cas d'intempéries ou de forte chaleur, les résidents peuvent déjeuner dans une salle climatisée. Cette année, les grillades sont cuites à la **plancha**.

Le 4 juillet, les résidents de l'EHPAD ont apprécié le **buffet campagnard** proposé par l'équipe. C'était l'occasion de choisir sa place pour déjeuner. Les plats proposés ont plu (viandes froides, charcuterie, salades variées, chips, tartes, glaces,...). La fête a commencé par un apéritif et a continué en musique. Pour l'occasion, un accordéoniste a animé le repas. Les membres de l'équipe ont déjeuné avec les résidents. Des jeux étaient proposés en début d'après-midi (tir à l'arc, billard japonais, cible). Un buffet qui fait l'unanimité !

Le 2 août, c'était ambiance bal musette et **grillades** pour la fête organisée à l'unité Les Terrasses avec la présence de Pascal GUEDON.

### Les sorties

Le 14 juin 2018, des résidents de l'EHPAD ont visité le **Musée des commerces d'autrefois** de Rochefort avant de prendre le goûter sur le port de Plaisance.

Le 9 juillet, dix résidents de l'EHPAD sont sortis au concert organisé à la Porte du Soleil de Rochefort. Le groupe **Vents Marines** a mis l'ambiance dans le cadre des Lundis de l'Arsenal. Une très belle soirée pour tout le monde.

Le 12 juillet 2018, des résidents de l'EHPAD ont passé la journée, ensoleillée mais pas trop chaude, à Marennes lors de laquelle ils ont visité la **Cité de l'Huître** et l'espace muséographique avec une initiation à l'ouverture des huîtres puis leur dégustation. Le midi, le groupe de 12 personnes a pique-niqué près du chenal. L'après-midi, la visite s'est

poursuivie avec des animations à la maison des claires autour de l'élevage et l'affinage des huîtres. Tous sont repartis avec un porte-clefs "Huître".

Le 21 août, par une belle journée ensoleillée, des résidents de l'EHPAD ont visité le **Fort Vauban** à Fouras. Ils ont découvert les expositions permanentes du site : costumes, maquettes, coquillages, histoire de Fouras... Certains sont montés sur la terrasse et ont pu apercevoir au loin le phare de Chassiron et l'île d'Oléron.

Le 10 septembre, des résidents de l'EHPAD et de l'unité Les Terrasses étaient accompagnés de pensionnaires de la MAS de l'Ordre de Malte pour une journée à l'**étang de Vergeroux** dont le programme était jeux, pique-nique et pêche. Une sortie très appréciée à laquelle une personne à mobilité réduite de l'EHPAD a pu participer grâce au véhicule adapté de la MAS.

Le 13 septembre, des résidents de l'EHPAD, par une belle journée ensoleillée, ont pris le bac direction l'**île d'Aix** ! Ils ont visité la pointe Sainte Catherine et sont revenus ravis.

Le 1<sup>er</sup> octobre, le temps étant toujours particulièrement clément, une promenade à l'**Arsenal de Rochefort** était organisée.

Le 29 octobre, les résidents se sont rendus au **cinéma** Apollo ciné 8 de Rochefort où ils ont choisi de voir le film « Le grand bain ».

Grâce au prêt du minibus adapté de l'hôpital de Marennes, des personnes à mobilité réduites de l'EHPAD peuvent participer aux sorties.

### Les activités

Le 21 juin 2018, un **atelier des sens** a été organisé par la psychologue et l'animatrice pour les résidents des Terrasses.

Le 22 juin 2018, Aline est venue présenter deux de ses chèvres naines aux résidents. Agent hôtelier du Centre de Gérontologie, l'entourage d'Aline se compose, entre autres..., de **chèvres naines**, de lapins et de poules. Elle a proposé à Emilie, l'animatrice, de venir avec deux de ses biquettes. Dans le patio, une trentaine de résidents de l'EHPAD, de l'Unité de Soins de Longue Durée et de l'unité Les Terrasses s'est succédée pour les prendre sur leurs genoux ou les caresser. Ayant tout

prévu, y compris du foin, les résidents ont aussi pu leur donner à manger (et sauver les fleurs...). Merci Aline pour cette généreuse initiative.

Pendant l'été, les résidents ont confectionné des **sachets de lavande** afin de conserver un parfum d'été dans leurs armoires.





### Des intermèdes musicaux

Le 21 juin, la Fête de la musique a battu son plein à l'EHPAD avec la prestation de **Flora SIMONNE** !

Le 27 juin, **Pascal GUEDON** a animé la fête des anniversaires. Il était également présent, avec un nouveau répertoire, le 30 août.

La chorale **Y'a de la joie** a offert un sympathique tour de chant aux résidents des Terrasses le 28 juin et le 18 octobre.

Le 3 juillet, après avoir déjeuné avec les résidents, **Adrienne et Michel COCORULLO** les ont ravi avec des chansons folkloriques.

**Francky BATT**, son synthétiseur et son accordéon, a mis de la bonne humeur pour les anniversaires fêtés le 31 juillet.

Les anniversaires d'août ont été animés, le 24 août, par **Yvan LABLANQUIE** et son accordéon diatonique pour un concert poétique et apaisant.

Chaque mois, les chants a cappella de **Pierrette PINSONNEAU** sont toujours appréciés.

### Le géronto'challenge 2018



Le 12 juin 2018, l'équipe des résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) a participé au Géronto'Challenge de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

Ce sont 5 résidents et résidentes qui ont défendu les couleurs de l'établissement avec bonne humeur et concentration après deux mois d'entraînement.

L'EHPAD s'est classé 6<sup>ème</sup> sur les 16 équipes participantes et l'un des pensionnaires de Rochefort a brillamment décroché la 2<sup>ème</sup> place en individuel sur 80 candidats.

Chaque année, cette conviviale manifestation est très appréciée des participants et des accompagnateurs. La première édition s'est déroulée le 30 septembre 2008, à l'initiative du Centre Hospitalier de Marennes, sous l'égide de la journée mondiale du Coeur et avait rassemblé une dizaine de maisons de retraite.

### La semaine bleue

La semaine bleue, c'est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Elle se déroulait, du 8 au 14 octobre.

Elle est célébrée chaque année à l'EHPAD. Impossible d'attendre le jour J, les festivités ont commencé dès le vendredi 5 octobre 2018 avec un joyeux concert de Katy BOLIDE.



Mardi 9, des résidents sont sortis au thé dansant avec crêpes organisé à Marennes. L'équipe de la MAS de l'Ordre de Malte est passée chercher deux personnes à mobilité réduite pour l'occasion et la sortie a été très conviviale avec les pensionnaires des deux établissements.

Mercredi 10 octobre, une activité gymnique était ouverte au public à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

Nathalie ANDRIEU, Conseillère déléguée aux liens intergénérationnels et aux aînés de la Ville de Rochefort, a accompagné l'éducatrice en Activité Physique Adaptée et l'animatrice pour cette animation placée sous le signe des rires et de la bonne humeur.

Pour clôturer la Semaine Bleue, des résidents de l'EHPAD de Rochefort se sont rendus à une conférence-débat. "Restez jeunes...les bienfaits de la pratique d'une activité intellectuelle", tel était le thème de la conférence - débat animée par le professeur Rousseau, chrono biologiste. Nombreux étaient les Rochefortais qui s'étaient déplacés le vendredi 12 octobre pour l'écouter au Palais des Congrès de la Ville.

### Un jardin pour l'été

Début juin, les patients de l'accueil de jour ont souhaité créer un jardin.

Ils ont effectué des plantations potagères (tomates, melons, poivrons, concombres) et florales.

Malgré les fortes chaleurs, des légumes ont été récoltés.

Les cultures reprendront au printemps avec deux bacs supplémentaires dont s'occupe un résident de l'EHPAD.

*Photos d'Emilie TEXIER et de l'accueil de jour*



# Portraits

## • Les archives de l'Hôpital : Comment ça fonctionne

Emmanuelle DURAND, Marlène LAFOREST, Eric BONNEAU, Samuel VACHON et Erick BAUMANN, archivistes polyvalents sous la responsabilité de Christian FOURNIER, responsable du Service des Archives, assurent au quotidien, la mise à disposition des données hospitalières.

Selon un circuit différent, les archives administratives et médicales du Centre Hospitalier de Rochefort sont gérées par le Service des archives, rattaché à la Direction des Finances.

Deux salles destinées aux archives médicales sont implantées au niveau -1 de l'Hôpital et une autre dévolue aux archives administratives au rez-de-chaussée. Un quatrième local « mixte » est, quant à lui, situé rue Baril à Rochefort.

### Les archives administratives

Chaque service administratif bénéficie d'un espace réservé dans le local du niveau 0.

En autonomie, il y dépose ses boîtes de documents, préalablement identifiées avec le contenu, l'année et estampillées d'une pastille orange indiquant l'année de leur destruction.

A la demande de l'unité concernée, le responsable du service des archives transfère les dossiers dans les locaux de la rue Baril afin de libérer de la place. Il initie également leur élimination, conformément à la réglementation en vigueur, après validation par le Directeur du service des Archives Départementales et le Directeur des Affaires Financières.



### Les archives médicales

Le Service des Archives Médicales (SAM) a pour missions d'assurer la création, la livraison dans les unités, la récupération et le stockage des dossiers de chaque patient du Centre Hospitalier.

#### Qui crée le dossier ?

Lors d'une première admission aux urgences, en consultation,

en hospitalisation, pour un examen..., le secrétariat concerné renseigne le dossier médical du patient avec ses données personnelles, l'année en cours et un identifiant unique qui le suit tout au long de son parcours dans l'établissement. Les documents relatifs aux actes pratiqués y sont insérés.

Ces éléments sont ensuite transférés au SAM qui crée une ou deux pochettes (médicale et/ou radiologique) et assure leur identification au sein du logiciel dédié Crossway.

**1400 dossiers sont créés chaque mois.**



#### Et il va où ?

Le lieu de stockage du dossier du patient résulte de la dernière année de sa prise en charge au sein de l'établissement :

- Dans le local des archives actives (niveau-1) s'il est venu au cours des 3 dernières années,
- Dans la salle des archives semi-actives (contigüe à la précédente) si son passage date des 3 années précédentes,
- Dans le bâtiment de la rue Baril si aucun acte n'a été pratiqué depuis 6 ans.

Ils sont classés par mois, jour et année de naissance du patient.

#### Et si on en a besoin ?

Pour toute activité programmée (consultation externe et d'anesthésie, hospitalisation y compris en ambulatoire), l'admission du patient est renseignée par la secrétaire dans le logiciel Crossway.

Les archivistes éditent ainsi des listes qui leur permettent de préparer plusieurs jours à l'avance les dossiers dont les services ont besoin. Elles sont actualisées la veille, afin d'intégrer les demandes exceptionnelles (80 par jour environ), pour une livraison à 10 heures.





**Le Service des archives réalise mensuellement environ 14700 mouvements physiques et informatiques, entre les livraisons, récupérations et créations de dossiers.**

### Et quand le patient repart ?

Lors des livraisons quotidiennes, les archivistes reprennent les dossiers dont le service n'a plus besoin. En fonction de l'année qui y figure (actualisée par le secrétariat si le patient a été accueilli), ils rejoignent le local consacré.

Tout mouvement de dossier est systématiquement enregistré dans Crossway lors de son affectation physique.

Le SAM répond également aux demandes d'autres unités dans le cadre de leurs missions (Département d'Information Médicale, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire...).

**L'ensemble des activités réalisées par les archivistes (créations, livraisons, retours, manipulation, enregistrement informatique) représentent environ 670 mouvements par jour.**



### On le garde longtemps ?

La durée de conservation des dossiers médicaux s'appuie sur l'Instruction interministérielle n° DHOS/E1/DAF/DPACI/2007/322 n° DAF/DPACI/RES/2007/014

du 14 août 2007. Elle est de :

- 10 ans pour un patient décédé,
- 20 ans à compter de la dernière année de visite,
- 30 ans si le patient a été transfusé.

### Et après cette période ?

Le processus d'élimination des dossiers médicaux est le même que celui des archives administratives. Il est assuré par des prestataires.

**Depuis 2012, 57 tonnes d'archives (médicales et administratives) ont été détruites.**

### Le SAM gère environ 260 000 dossiers médicaux par an.

Pour le responsable du service des archives, le challenge consiste à assurer en permanence le roulement entre les différents locaux et à anticiper de nouvelles zones de stockage, l'archivage papier étant toujours d'actualité.

### Toutes ces archives, ça prend de la place ?

Actuellement, la longueur totale de stockage des archives médicales et administratives est de 3 kms linéaires sur le site de Béliçon et de 7,5 kms sur celui de la rue Baril.

*Article rédigé en collaboration avec Christian FOURNIER*



## • L'aumônerie du Centre Hospitalier

Blandine VERNIER, aumônier catholique, et Dominique COLOMBIER, aumônier protestant, interviennent au Centre Hospitalier de Rochefort.



### Pourquoi des aumôniers dans un hôpital ?

Depuis 1905, lois, décrets et circulaires stipulent unanimement que « les patients doivent pouvoir suivre les préceptes de leur religion, avoir accès au service du culte auquel ils appartiennent, recevoir un ministre lorsqu'ils en font la demande. » Ce cadre juridique, rappelé dans la Charte nationale des aumôneries des établissements relevant de la fonction publique hospitalière, répond notamment au besoin d'harmoniser la pratique des aumôniers dans le respect de leurs cultes respectifs, des droits des patients et des valeurs de la République. Elle a été cosignée par les aumôniers nationaux des cultes catholique, protestant, musulman et juif, la Fédération Hospitalière de France (FHF), France Assos Santé et le Bureau Central des Cultes du Ministère de l'Intérieur.

### Quel est votre statut ?

Nous sommes des agents contractuels du Centre Hospitalier de Rochefort, à 50% pour Blandine et à 10% pour Dominique qui intervient également au sein du Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis (GHLRRA). L'aumônerie est un service de l'Hôpital, le service du Culte qui est présent partout où il est sollicité, une sorte d'équipe mobile de soins spirituels.

### La spiritualité, c'est le cœur de vos missions ?

Pour être plus précises, le cœur de notre mission, c'est d'être à l'écoute, d'accompagner une quête de sens, un questionnement existentiel, c'est-à-dire spirituel au sens large, dans des périodes de difficulté. Nous reconnaissons, en tout être humain, cette dimension spirituelle, indépendamment d'une appartenance religieuse ou confessionnelle.

Notre présence et notre posture peuvent inviter la personne rencontrée à une prise de parole, lui permettre d'être acteur dans une situation de plus ou moins grande dépendance.

Venir la visiter lors de ce temps spécifique de l'hospitalisation, c'est créer autour d'elle ce tissu relationnel, la rejoindre dans ce qu'elle vit hors de son quotidien habituel, la reconnaître comme sujet à part entière. Quand le patient retrouve sa dignité, il reste ancré dans une réalité de lien avec autrui.

Nous pouvons aussi être à l'écoute des personnels hospitaliers, de ce qu'ils vivent et éprouvent lors de situations douloureuses.

### Sur quels critères intervenez-vous ?

Nous pouvons être sollicités par le patient lui-même, sa famille, ses amis, ou encore l'équipe soignante. Par sa proximité, celle-ci peut repérer les besoins des patients, notre collaboration est étroite et indispensable.

Pour les personnes qui ont un ancrage dans une communauté paroissiale, celle-ci nous prévient lorsque l'un de ses membres est hospitalisé, afin d'assurer une continuité dans le lien. Il arrive aussi que des collègues, aumôniers dans d'autres établissements de santé, nous contactent.

Nous sommes également présentes auprès de ceux qui ne reçoivent pas ou peu de visites afin de rompre leur isolement, à l'hôpital comme en SSR ou auprès de résidents du Centre de Gérontologie, où nous intervenons avec le soutien de visiteurs bénévoles, actuellement tous membres de l'Eglise catholique.

### Quelle est la caractéristique de votre Service ?

Travailler ensemble, dans l'esprit de collaboration et de confiance réciproque initié il y a plusieurs années, tout en adaptant les accompagnements. Chaque personne, selon sa sensibilité, selon ses convictions et traditions, demande la visite de l'aumônier, catholique ou protestant, selon ses besoins spécifiques. Nous proposons entretien, prière, lecture de la Bible dans le respect des traditions de chacune.

L'aumônier catholique n'étant pas habilité à donner les sacrements, Blandine sollicite le prêtre à la demande du patient. Elle peut apporter la communion et anime la messe mensuelle à la Résidence pour Personnes Agées.

### Comment peut-on vous contacter ?

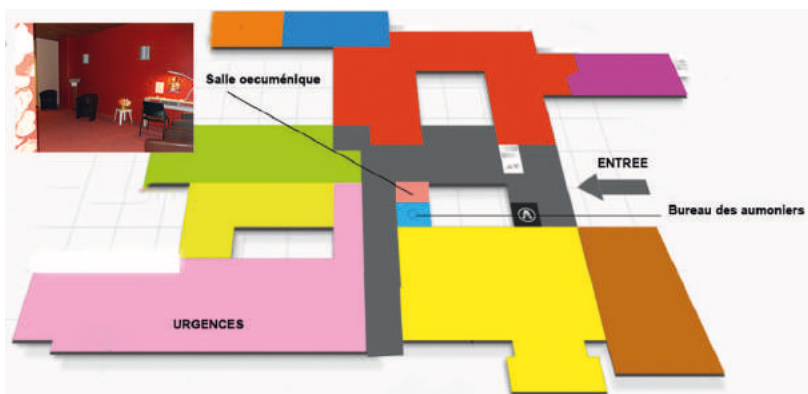
Notre bureau commun se trouve au rez-de-chaussée de l'Hôpital, à proximité des locaux de l'Equipe Mobile d'Evaluation Gériatrique. On y accède par la circulation réservée aux malades couchés.

Il jouxte la salle œcuménique, qui n'est pas une chapelle mais un lieu de silence, ouvert à tous pour se recueillir, prier, déposer le poids de sa souffrance, réfléchir.

Blandine est présente le mardi, le jeudi et le vendredi de 9 à 17h. Elle est joignable au 05 46 88 52 83 ou [aumonerie@ch-rochefort.fr](mailto:aumonerie@ch-rochefort.fr)

Dominique exerçant son ministère à raison d'une après-midi par semaine, il est préférable de la joindre au 05 46 45 88 12 ou [Dominique.COLOMBIER@ch-larochelle.fr](mailto:Dominique.COLOMBIER@ch-larochelle.fr)

N'hésitez pas à laisser un message sur nos répondeurs !





## • L'accueil de jour gériatrique

Depuis 2008, le Centre Hospitalier de Rochefort dispose de 6 places d'accueil de jour gériatrique.

L'accueil de jour du Centre Hospitalier de Rochefort a été créé le 1<sup>er</sup> juin 2008, et officiellement inauguré le 6 juin, dans les locaux du Centre de Gérontologie situé, à cette époque, rue des Fleurs. Depuis la reconstruction de cet établissement sur le site de Béliçon, l'accueil de jour est installé au 1<sup>er</sup> étage de la Résidence pour Personnes Âgées.

Cette structure, rattachée à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), permet d'accueillir à la journée des personnes âgées de plus de 60 ans souffrant de problèmes cognitifs (maladies d'Alzheimer ou apparentées).

Cette unité apporte un répit aux familles et aux aidants des malades atteints de ce type de pathologie.

Le transport, aller et retour, depuis le domicile est réalisé par des professionnels (VSL, ambulance) et compris dans le prix de la journée.

Deux Aides Médico-Psychologiques (AMP) prennent en charge les usagers de 9h30 à 16 heures du lundi au vendredi dans un lieu de vie accueillant et sécurisé, aux couleurs stimulantes.

A travers les différentes activités qu'ils encadrent tout au long de la journée, les AMP ont comme objectifs de stimuler les sens, la dextérité et la mobilité des usagers en suivant les thèmes d'actualité.

Une fois par semaine, un atelier tricot est organisé. Il a, par exemple, permis la réalisation de sapins en tricotin, de fleurs et d'escargots en pompons.

Chaque vendredi matin, la psychologue et les AMP animent un atelier d'art thérapie. En octobre, dans le cadre de la semaine bleue, les patients ont réalisé des tableaux sur le thème des chapeaux en recyclant divers objets du quotidien (laine, carton, boutons, ruban...). Ils sont exposés dans les couloirs de l'unité Les Terrasses, accueillant des personnes présentant des pathologies similaires. Des créations ont également été réalisées sur le thème d'octobre rose.



A chaque saison, la décoration de l'accueil de jour est renouvelée dans le cadre d'un projet sur plusieurs semaines. En attendant la fin d'année, les branchages, citrouilles, champignons... évoquent l'automne alors que les usagers accueillis préparent les décorations de Noël qui orneront également l'unité Les Terrasses et l'Unité de Soins de Longue Durée, situées au même étage.

Les pensionnaires s'adonnent aussi au bricolage en customisant des meubles, au coloriage sur des mandalas, à des gestes de motricité...

Une fois par mois, une journée festive musicale est organisée à l'occasion de la venue de Pascal GUEDON qui l'anime au son de son accordéon. Les desserts sont confectionnés par les usagers accueillis (gâteaux, crêpes...).

Des activités pour stimuler la mémoire sont également proposées (charades à finir) ainsi que des ateliers de musicothérapie. Les sons diffusés par CD doivent être reconnus et associés à des images les représentant.

Les repas, améliorés par les AMP, sont pris ensemble dans la salle à manger. Chaque fin de journée, avant le départ, les AMP lisent le journal afin que les usagers gardent un lien social par l'actualité locale et nationale.

Contactez l'Accueil de jour du  
Centre Hospitalier de Rochefort

05 46 88 58 73

de 9h30 à 16h00

du lundi au  
vendredi



# La Vie des Associations

## • L'Association des Représentants des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort

L'Association des Représentants des Usagers du Centre Hospitalier de Rochefort (ARUCH) fait vivre les droits des patients.



Depuis 2002, les Droits des Patients ont une Structuration Juridique et Institutionnelle en France.

Le rôle de l'ARUCH est de :

- Conseiller, Orienter et soutenir les Usagers, dans leurs démarches administratives,
- Veiller à ce qu'une réponse soit apportée aux Plaintes et Réclamations des Usagers,

- Faire le lien entre les Usagers et les Professionnels de Santé dans les différentes instances de l'Hôpital de Rochefort.

Vous pouvez nous joindre au 05 46 88 54 24, par mail [espace.usagers.rochefort@gmail.com](mailto:espace.usagers.rochefort@gmail.com) ou pendant nos permanences à l'Espace des Usagers, le jeudi matin de 9h30 à 11h.

*Article rédigé par les membres de l'ARUCH*

## • L'Association Sportive du Centre Hospitalier de Rochefort

La 8<sup>ème</sup> édition de l'EKOI TOUR le 19 mai 2018

500 concurrents au départ sous un soleil radieux avec la participation de l'équipe nationale féminine canadienne au départ dont la chute d'une d'entre elles est venue gâcher le final. Cette année : remarquable participation féminine sur l'ensemble des trois circuits.

Très belle réussite malgré cela avec une échappée royale de 7 coureurs sur les 150 kms en ligne d'abord sous l'impulsion des 2 premiers attaquants (8<sup>e</sup> km) Julien Prigent (dossard 12) et Pierrick Jamin (dossard 115) - 44 kms d'échappée ou à l'amorce de la dure côte des Fougerolles Benjamin BRUN AC St Michel sortait en contre de la tête de peloton emmenant avec lui Nicolas Batien (AC Minerva oil), Jérôme Monteau (même club).

Derrière le peloton explosait, mais 2 autres concurrents sortaient à leur tour sentant que c'était la bonne échappée, et non pas des moindres Tristan Bossis (VCC Marennes) et le sociétaire du CC Périgueux ALEXIS TOURTELOT.

Victoire de Alexis TOURTELOT du 150 km déjà vainqueur en 2015.

La Course de la Générosité le 10 juin 2018

Organisée par l'Association Sportive du Centre Hospitalier de Rochefort, en partenariat avec la municipalité de Soubise, la 13<sup>ème</sup> édition de la Course de la Générosité comptant pour le challenge du Pays Rochefortais a réuni 200 participants sous un soleil radieux et même chaud.

Les coureurs se sont affrontés sur un circuit de 10 km remporté par Rémi MONTERO en 33mn41, 2<sup>ème</sup> Sébastien GODART en 35mn04 et 3<sup>ème</sup> Olivier MAIXANDEAU en 35mn20.

Première féminine : Nathalie BARRIGAND en 38mn50.

Victoire sur le 5 km de Laurent CHRETIEN en 16mn57, en seconde position Vincent GRAINDORGE en 17mn25 et en troisième position Nicolas CROUSEILLES en 17mn51

Première féminine : Aurélie DESMOTTES en 20 mn44.

Une soixantaine de marcheurs ont pris le départ pour applaudir et encourager tout le long du circuit les coureurs.

C'est avec le pot de l'amitié offert par Mr Eric GIRARD,



Sur le 100 Km, victoire de Hugues CORDONNIER déjà vainqueur en 2017 de l'A.C. Etaules qui règle un peloton d'une quarantaine de coureurs.

Bravo à toute l'équipe des bénévoles de l'ASCHR Rochefort, à la masse des signaleurs nécessaires sur un parcours de 150 km, aux motards d'encadrement course et à l'ensemble des partenaires, ainsi qu'aux coureurs présents sur ce 8<sup>ème</sup> événement.

Remerciements à la municipalité de Soubise pour sa collaboration à cette 8<sup>ème</sup> édition.

directeur du foyer « Les Tournesols » ADEI à Soubise que s'est achevée cette matinée radieuse en compagnie des résidents qui avaient marché également parmi le public.

Les bénéfices de cette épreuve sont intégralement reversés au foyer qui accueille des adultes en situation de handicap.

*Articles de l'ASCHR*





## • Octobre Rose à Rochefort

Une conférence-débat et un record de participation battu à la Course des Demoiselles : Octobre rose à Rochefort est un succès !

Dans le cadre d'Octobre rose, en partenariat avec la Ville, l'Association Sportive du Centre Hospitalier de Rochefort a organisé une conférence-débat le 12 octobre 2018 au Palais des Congrès de Rochefort, animée par Arnaud DEVELDE, journaliste à Demoiselle FM.

Le thème en était « Le cancer du sein, parlons-en ». Le public a pu échanger avec les spécialistes et parler de la maladie.

Deux praticiens de l'Hôpital, le Docteur Adrienne GARRIGUE, gynécologue obstétricienne, et le Docteur Axelle BONNARD-WATTEL, radiologue, y participaient.

Le Docteur Anne FEYLER, médecin coordonnateur de LUCIDE 17, Ingrid ARNAUDIN, chercheuse au CNRS de La Rochelle, Jean-Marie PIOT, Président de La Ligue contre le Cancer de Charente-Maritime étaient également présents.

Dès le matin du samedi 13 octobre, la Place Colbert a vu s'implanter de nombreux tivolis qui abritaient les partenaires de l'épreuve : La Ligue contre le Cancer de Charente-Maritime, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du département, Lucide 17, EOVMCD mutuelle, des réflexologues, une socio-esthéticienne, le club d'escrime de Rochefort, le maquillage semi-permanent avec une esthéticienne rochefortaise, le dépistage de la DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age), le dépistage du diabète par le Lions'Club de Rochefort.



Depuis quatre ans, les Instituts de Formation Aides-Soignants (IFAS) et Infirmiers (IFSI) du Centre Hospitalier de Rochefort participent à la manifestation. Cette année encore, 111 participantes élèves, étudiantes et formatrices ont revêtu le maillot rose et se sont élancées lors de la course ou de la marche. Deux stands étaient tenus par les élèves et étudiants : L'un pour le modelage des mains et l'autre orienté sur l'initiation au massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur semi-automatique avec la participation du Docteur Philippe MARCHAND, praticien du Centre Hospitalier. Ces deux stands ont remporté un vif succès et ont permis des découvertes, des échanges et des rencontres parfois inattendues.

Cette journée a été égayée par la présence de Dom's Banda d'Angoulins, Batucando, Passion country 17, la chorale de Maud CADRAT, les élèves de l'école de danse de Marie-Anne LE BECHEC et de l'Eveil en l'Art.



En fin d'après-midi, la place Colbert était rose de monde pour la Course des Demoiselles.

1488 femmes étaient au départ en 2015, 2978 en 2016, 4150 en 2017 et, à nouveau cette année, le record a été battu avec plus de 6000 participantes pour inciter les femmes à se faire dépister. En Charente-Maritime, seulement 50% d'entre elles donnent suite à l'invitation qu'elles reçoivent de Lucide 17 à partir de 50 ans.

Après l'échauffement collectif réalisé par Loïc NAULET du club de fitness de Saint Agnant, le départ a été donné, à 17h30, par Miss Poitou-Charentes, Marion SOKOLIK.

Un ruban rose de coureuses et de marcheuses s'est formé dans les rues de la ville. La vague rose était lancée !

Lors de la cérémonie de clôture, un tirage au sort a été effectué afin de remettre des lots offerts par les commerçants de Rochefort.

Grâce à cette manifestation, un chèque de 34500 € a été remis les 30 octobre 2018 à la Ligue contre le Cancer de Charente-Maritime, en présence de bénévoles et des personnes qui animaient les stands. Les parapluies roses, en dépôt vente chez les commerçants rochefortais, ont permis de récolter plus de 3000 € supplémentaires.



# Bienvenue au Centre Hospitalier de Rochefort



**Dr Bruno BERGERON**  
Anesthésie



*Aumônerie*  
**Blandine VERNIER**  
(Aumônier catholique)



*Crèche*  
**Clémentine PICAUD**  
(Educatrice jeunes enfants)



*Crèche*  
**Lola FOURNIER**  
(Auxiliaire petite enfance)



*Equipe Centrale Brancardage*  
**Justin JEHL**  
(Brancardier)



*Equipe Mobile de Soins*  
**Camille BOUCHAIN**  
(Aide-soignante)



*Equipe Mobile Evaluation Gériatrique*  
**Alexandra WYDRYCK**  
(Psychologue)



*Pharmacie*  
**Valérie LOURENCO**  
(Préparatrice en pharmacie)



*USMP*  
**Séverine VALLENTIN AUTRET**  
(IDE)



*Equipe Mobile de Soins*  
**Gaëlle BILLET**  
(Aide-soignante)

## Ont également rejoint l'établissement

### Ateliers généraux

Christophe EMERY (Technicien hospitalier)

### Bloc opératoire

Carole JEAN (IBODE)

### Cardiologie – Pneumologie

Aurélia DELAUNAY (AS)

### Crèche

Chloé BOISSERIE (Agent de bionettoyage)

### Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Laura HERICHER, Valérie RONDEAU, Valentine SUUN VASSE (AS),  
Kevin FERRY (Agent d'hôtellerie)

### Equipe Centrale Entretien

Angélique RATUREAU (Agent de bionettoyage)

### Equipe Mobile d'Evaluation Gériatrique (EMEG)

Nais LARRIEU (Ergothérapeute)

### Equipe Mobile de Soins

Laura GIRARD, Mathilde MASSET, Lola SOULARD (AS),  
Thomas ROBICHON (Brancardier), Marine BOUSSEAU, Peggy DELAVault,  
Eolia JOSLAIN, Nancy KIFOUNOU, Marie LOUIS (IDE)

### Gynécologie-Obstétrique

Fanny BOULANGER (Auxiliaire de puériculture)

### Imagerie

Lynda GARNIER (Assistant médico-administratif), Marie BOUCQUAERT,  
Hamid EL KHALDI (Manipulateur électroradiologie)

### Laboratoire

Mélanie LE GOFF (Technicien de laboratoire)

### Médecine Aiguë Gériatrique

Marine LANCELOT (IDE)

### Médecine Gériatrique Spécialisée

Mylène LE PAIH (Agent de bio nettoyage)

### Médecine polyvalente

Amélie CAHU (IDE)

### Pédiatrie

Laetitia SANTINI (Auxiliaire de puériculture)

### Pôle de Médecine

Marion JOURDY (IDE)

### Urgences

Sarah NEVEU (IDE)

## Bienvenue au Centre Hospitalier de Marennes

### Ont rejoint l'établissement

#### Les Ajoncs

Stéphanie LANGLOIS (Aide Médico-psychologique), Bénédicte PARENTAUD,  
Magali GRASSET, Pauline CHALARD, Samantha MAGUIER DRUGEON,  
Sandrine RICHARD, Sonia LOPEZ VILLAR (Agents de bionettoyage),  
Céline VALETTE, Clara BOLTEAU, Jordane CRANSAC, Michelle LOUIS,  
Sandrine CHAMBENOIT, Valérie MARTIN (Agents d'hôtellerie), Anais BLIN,  
Emilie FEMENIAS (Auxiliaires de soins), Alexandra SCHAAL, Alison DOUCHIN  
CANIPELLE, Marie Parfaite DANON GOULAHON (AS)

#### Kinésithérapie

Sidonie PUECH (Masseur kinésithérapeute)

#### Pharmacie

Lydie GUILLAUMONT (CUI)

#### Pool soins

Attoukrou ADNOT (Auxiliaire de soins)

#### Services généraux

Véronique RICHARD (Agent de bionettoyage)





## • En hommage au Docteur Marc Pellacoer

Le 3 juillet 2018, la famille du Docteur Marc PELLACOEUR a dévoilé une plaque commémorative dans la salle des instances du Centre Hospitalier de Marennes.

Mickaël VALLET, Maire de Marennes et Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier, souhaitait, depuis son décès en 2012, révéler la mémoire du Docteur Marc PELLACOEUR. Il fallait laisser du temps à sa famille et trouver l'endroit le plus approprié. Eu égard à sa carrière médicale et son rôle de conseiller départemental, la salle des instances de l'Hôpital récemment reconstruit lui a paru opportune.

Pierrick DIEUMEGARD, alors directeur des Centres Hospitaliers de Rochefort et de Marennes, Karine SENS, Directeur délégué de l'établissement, ainsi que la famille du Docteur PELLACOEUR ayant accepté cette proposition, ils étaient réunis en ce jour, entourés de membres du Conseil de surveillance et d'associations locales.

Monsieur VALLET a souhaité que cette cérémonie, moment qui appartient avant tout à la famille, soit empreinte de simplicité, à l'image du Docteur PELLACOEUR. Aussi, son discours a été ponctué d'anecdotes. S'il n'a connu le Docteur PELLACOEUR qu'au cours des dernières années de sa vie, il entendait toujours la population évoquer un « bon médecin » notamment avec les enfants, dévoué à la tâche, travaillant le matin, le soir et le



week-end. Son métier, c'était sa vie, une véritable vocation. Il parlait souvent de la maternité de Marennes et des quelques 500 enfants dont il avait accompagné la naissance.

Bon vivant, il appréciait le contact direct avec les gens et ses colères, un peu feintes, passaient très vite. Son investissement auprès des sapeurs-pompiers de Marennes était une fierté et comptait beaucoup pour lui, l'incitant à siéger au SDIS de Charente Maritime.

Cette cérémonie a été l'occasion de se souvenir d'un homme sympathique, jovial et sincère qui a rendu noble la fonction de médecin. Il convient de croire qu'il en eut été honoré.

## Développement Durable à Marennes

Un pavillon de compostage a été installé le 29 octobre 2018 au Centre Hospitalier de Marennes

L'Hôpital de Marennes a été le 1<sup>er</sup> établissement du territoire à mettre en place un compostage à grande échelle.

La Communauté de Communes du bassin de Marennes a



soutenu la démarche, profitant de cette initiative pour en faire un établissement pilote afin de valider certaines données techniques et déployer l'opération à d'autres structures afin de réduire les ordures ménagères d'environ 30% générant un impact sur l'environnement, les émissions de carbone et le budget des contribuables.

Les 4 composteurs de 1000 litres fournis à l'Hôpital par la Communauté de communes en juin 2017 ont permis en un an, jusqu'en juin 2018, de composter 2,5 tonnes de déchets alimentaires (restes d'assiettes, de plats et de préparations).

La dernière phase du projet consistait en la construction d'un pavillon de compostage de 18m<sup>2</sup>. Le GREEN Poitou-Charentes, groupement de Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) a été sollicité pour le réaliser et l'installer.

Il permettra de traiter, en interne, la totalité des restes alimentaires soit 15 à 18 tonnes par an.

Article et photo Rodolphe MARTIN

# Développement Durable à Rochefort

## • Entretien des locaux

Méthode alternative aux produits dans les secteurs de Médecine, Chirurgie, Obstétrique du Centre Hospitalier de Rochefort



L'abandon de produits s'est concrétisé par le déploiement d'un nouveau protocole avec un nettoyage des sols à l'eau et l'utilisation d'un nouveau matériel. Cette technique novatrice est présentée dans les nouvelles recommandations de bonnes pratiques de novembre 2017 du Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS) de Nouvelle Aquitaine.

Au départ, une sensibilisation des Agents des Services Hospitaliers (ASH) et des Aide-Soignant(e)s (AS) s'est déroulée en 5 sessions sur le mois de mars 2018. Ces sessions ont réuni environ 60 agents dont 32 AS de l'ensemble des pôles ou secteurs de soins.

La programmation du déploiement du protocole a eu lieu début avril 2018. Les pôles et secteurs de l'hôpital (hors le Centre de Gériatrie) ont été équipés du nouveau matériel, l'ancien matériel étant retiré simultanément.

Chaque mise en place a été accompagnée par une démonstration auprès des agents. Des échanges ont eu lieu entre les professionnels, le fournisseur, l'encadrement de proximité de l'équipe centralisée en bio nettoyage, la référente protocole de l'équipe, l'infirmière hygiéniste et le pilote de l'hygiène des locaux, garant du déploiement de ce nouveau protocole.

Un suivi a été mis en place sur trois semaines : les 6, 12 et 20 avril 2018. Une évaluation s'est déroulée le 20 avril 2018. Elle a été réalisée par le fournisseur et l'encadrement de proximité de l'équipe.

Les résultats ont permis d'orienter le suivi sur les mois de mai et juin par l'encadrement de proximité et la référente protocole de l'équipe en bio nettoyage. Une observation des bonnes pratiques a été effectuée auprès des AS de l'unité de Consultations et d'Ambulatoire, des Soins Médicaux Continus, des Urgences adultes et pédiatriques. Elle a également concerné les ASH des pôles Femme-Enfant, de Médecine, de Chirurgie et d'Hépatogastro-entérologie.

En septembre et en octobre, la démarche d'accompagnement est maintenue pour aboutir en novembre à une nouvelle évaluation des « bonnes pratiques » par le fournisseur afin d'avoir un regard extérieur. En parallèle, un suivi spécifique, avec une démarche renforcée est en cours de finalisation sur le bloc opératoire.

### Premier Bilan

Le premier bilan, issu d'une réunion et des entretiens annuels d'évaluation des ASH conduits par l'encadrement de proximité, conclut à une approche globale positive. Plusieurs professionnel(le)s ressentent une amélioration quant aux problèmes d'allergies et à la gêne occasionnée par les produits.

Certains, présentant des problèmes de santé au niveau des épaules ou du dos, ont perçu une diminution des douleurs.

Par contre, des conditions sont requises pour un réel bénéfice :

- une bonne utilisation du matériel (certains professionnels ont tendance à appuyer trop fort, d'où des douleurs et des contractures, alors qu'il suffit d'effleurer le sol avec le bandeau pour une efficacité),
- une récupération des sols encrassés par les produits (biofilm) avec un rattrapage par entretien mécanisé ou par appareil à vapeur.

### Valeur ajoutée

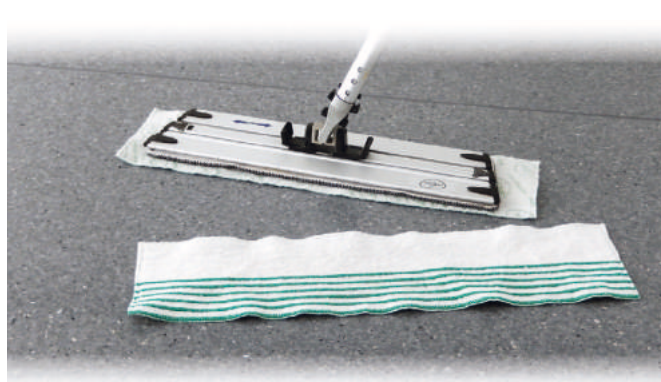
#### Sur le plan local

- Matériel léger avec un balai unique pour le balayage et le lavage,
- Passage à une pré-imprégnation des bandeaux à 2 litres d'eau pour 20 bandeaux au lieu de 4 litres d'où une diminution de la consommation en eau,
- Bandeaux recyclables,
- Diminution des coûts en blanchisserie (divisés par 3),
- Diminution du temps de séchage après le passage de l'opérateur d'où diminution du risque de chute.

#### Sur le plan sociétal

- Impact environnemental avec une diminution des rejets de produits au niveau du réseau d'assainissement,
- Impact sur les Risques professionnels (produits irritants générateurs d'allergies, asthme...) avec une diminution du risque en santé pour les professionnels,
- Impact sanitaire avec une diminution de l'exposition aux désinfectants (pouvant induire une augmentation de la résistance aux antibiotiques).

Article de Nicole VARIN





## • Compostage

La crèche hospitalière expérimente le compostage de ses déchets alimentaires.

Pour mener à bien différents projets, le groupe en faveur du Développement Durable du Centre Hospitalier de Rochefort s'est organisé en sous-groupes.

A l'exemple de ce qui a été mis en place au Centre Hospitalier de Marennes, l'un d'eux s'intéresse au compostage des déchets.

Depuis le 4 juin 2018, la crèche hospitalière est le premier secteur à engager la démarche. Deux composteurs, fournis par la Communauté d'Agglomération de Rochefort qui accompagne l'initiative, ont été installés à l'arrière du bâtiment.

Les Agents des Services Hospitaliers (ASH) y jettent l'ensemble des déchets alimentaires résiduels des repas des enfants ainsi que les épluchures, préalablement stockés dans une barquette. Ce réaménagement des pratiques ne demande pas de temps supplémentaire aux ASH.

Le compost sera utilisé pour l'entretien des espaces verts du Centre Hospitalier.

Parallèlement, la possibilité maintenant offerte par le



prestataire Ansamble, d'ajuster individuellement les commandes d'entrées, de plats et de desserts au lieu de délivrer des menus complets, permet une réduction du gaspillage.

## • Eclairage

Le remplacement des luminaires des circulations par les luminaires LED est achevée.

L'opération a débuté en 2015 avec la réalisation d'un étage par an. Elle s'est achevée en octobre 2018 : Les luminaires des circulations des 4 niveaux de l'hôpital accueillant des patients et des agents ont été modifiés.

**612 luminaires d'ancienne génération ont été remplacés par 328 luminaires LED** beaucoup moins énergivores (soit un **gain de 46%**).

L'ancienne installation consommait 40kW d'énergie électrique (une belle jardinerie...), alors que la nouvelle consomme 8kW (une maison de taille modeste), soit **une diminution de 80% de la puissance d'éclairage**.

Chaque étage a généré une dépense qui sera amortie en 2 ans grâce aux économies de consommations électriques.

Le projet a suscité une adhésion et un intérêt fort de la part des équipes soignantes, transversales, médicales et administratives.



## • Echange de jouets

Un lieu d'échange de jouets est proposé au niveau -1 pour les personnels hospitaliers.

Depuis 2015, une table d'échanges de livres est installée au niveau-1 à l'occasion de la semaine du Développement Durable. La Crèche hospitalière et le service de Pédiatrie du Centre Hospitalier de Rochefort disposaient de jouets dont ils n'avaient plus utilité et ont sollicité le groupe en faveur du développement durable de l'hôpital.

Sur le principe de la « boîte à livres », les membres du groupe ont eu l'idée d'installer une plate-forme d'échanges de jouets, jeux...pendant un mois, accessible aux agents de l'établissement.

Pour la deuxième fois, une table est installée au rez-de-chaussée bas, à proximité de l'entrée et des vestiaires du personnel.

Les agents hospitaliers sont invités à y déposer des jouets, des jeux, des livres enfants... Les membres du groupe se chargent de leur présentation. Chacun est libre d'échanger, de donner, de prendre.

L'an dernier, malgré le nombre important de jouets, de jeux..., la table s'est vidée rapidement.



Vos remarques sont les bienvenues. Pour toute suggestion, vous pouvez adresser un mail à [developpement.durableh9g9@ch-rochefort.fr](mailto:developpement.durableh9g9@ch-rochefort.fr)



*Efficace et solidaire*

L'ACEF, association créée par et pour les fonctionnaires et agents des services publics, offre à ses adhérents des avantages et des services pour les accompagner au quotidien.

*Pour en savoir plus*

[www.acef.com](http://www.acef.com)

*En partenariat avec*



ACEF Aquitaine Centre Atlantique : Association régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901, dont le siège social est sis 10 Quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex.

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège Social : 91 cours des Roches 77186 Noisiel - Siret n° 784 275 778 00842 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138.

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux. Siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 628. Numéro d'identification intracommunautaire FR66755501590 Code APE 6419 Z.